

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Architecture, Milieu, Paysage (AMP)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École nationale supérieure d'architecture de
Paris La Villette - ENSAPLV

Ministère de la Culture

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Sylvie Salles, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

| | |
|--|---|
| Nom de l'unité : | Architecture, Milieu, Paysage |
| Acronyme de l'unité : | AMP |
| Label demandé : | |
| Type de demande : | Restructuration |
| N° actuel : | |
| Nom du directeur (2018-2019) : | M. Yann NUSSAUME |
| Nom du porteur de projet (2020-2024) : | M ^{me} Rosa DE MARCO, MM. Olivier JEUDY et Yann NUSSAUME |
| Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet : | |

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

| | |
|---------------------|---|
| Présidente : | M ^{me} Sylvie SALLES, École nationale supérieure de paysage de Versailles |
| Experts : | M ^{me} Aysegül CANKAT, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble M. Enrico CHAPEL, École nationale supérieure d'architecture de Toulouse M ^{me} Anne-Marie CHATELET, École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg M ^{me} Claire PARIN, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux |

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Romain LAJARGE

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

Mme Caroline LECOURTOIS, ENSA Paris La Villette
M^{me} Corinne TIRY-ONO, Ministère de la Culture

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

En 2005, l'Unité de Recherche AMP « Architecture, Milieu, Paysage » a pris la suite de l'équipe « Jardin, Paysage, Territoire » fondée en 1994. Elle s'inscrit dans une histoire riche, en matière de recherches sur le paysage et les problématiques de milieu. Depuis, tout en valorisant cet héritage, elle a diversifié ses approches et ses champs de réflexion, avec le renouvellement de ses membres et en lien avec son inscription dans une école d'architecture.

L'Unité de Recherche AMP a rejoint l'UMR-Lavue en 2014 et a souhaité quitter cette unité en 2017. Ce qui sera effectif fin décembre 2019.

Elle est localisée à l'ENSA (École Nationale Supérieure d'Architecture) de Paris-La-Villette située au 144, avenue de Flandre, 75019 Paris, dans les locaux du Département Recherche de cette dernière, situés au 118/130 avenue Jean Jaurès 75019 Paris.

DIRECTION DE L'UNITÉ

L'équipe de Recherche AMP est actuellement dirigée par M. Yann NUSSAUME, architecte, professeur HDR dans le groupe de disciplines « Ville et territoires ».

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS3 Espace, environnement et sociétés ; SHS3_1 Géographie ; SHS3_2 Aménagement et urbanisme ; SHS3_3 Architecture ; SHS5 Langues, textes, arts et cultures ; SHS5_3 Arts.

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Depuis le programme habilité en 2005, l'équipe AMP est structurée autour de trois axes de recherche :

- Axe 1 « Notions et théories : approches épistémologique, historique, philosophique et comparative », développant des recherches fondamentales sur des notions (paysage, lieu, milieu, écoumène, jardin, pittoresque, corporéité et habiter) pour situer et comprendre leurs enjeux actuels en s'ouvrant à des questions de perception et de représentation ;
- Axe 2 « Transformations des lieux, des paysages et de l'architecture face aux enjeux du développement soutenable des territoires », structurant une problématique centrale autour des processus, modèles et idées de la construction et de la transformation spatiale contemporaine croisant l'aménagement des territoires ruraux, urbains et périurbains, et les nouvelles dynamiques de métropolisation ; la transition écologique, le développement durable, et l'évolution des processus de projet ; les impacts des changements environnementaux dans la conception architecturale et sur l'évolution des paysages urbains ; les urbanités alternatives, l'écologie politique et les espaces publics ;
- Axe 3 « Enseignements du paysage : études comparatives nationales et internationales », explorant la prise en compte du paysage dans les écoles d'architecture et de ses effets sur l'enseignement du projet spatial à une échelle internationale.

L'équipe a également participé à l'axe 5 du LAVUE « Interfaces et nouvelles dynamiques d'urbanisation ».

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

| | Composition de l'unité | |
|---|------------------------|----------------------|
| | AMP | |
| Personnels en activité | Nombre au 30/06/2018 | Nombre au 01/01/2020 |
| Professeurs et assimilés | 2 | 2 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 8 | 8 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 0 | 0 |
| Chargés de recherche et assimilés | 0 | 0 |
| Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries... | 0 | 0 |
| Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur | 0 | 0 |
| ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC... | 0 | 0 |
| Sous-total personnels permanents en activité | 10 | 10 |
| Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres | 12 | |
| Chercheurs non titulaires, émérites et autres | 14 | |
| <i>dont doctorants</i> | 3 | |
| Autres personnels non titulaires | 2 | |
| Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres | 28 | |
| Total personnels | 38 | 10 |

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'unité de recherche AMP a une production dynamique et diversifiée, ainsi qu'un rayonnement international. Son identité scientifique est ancienne, construite autour des problématiques du paysage et du milieu, tout en s'inscrivant dans les débats sur les enjeux contemporains du projet spatial et de son enseignement. Elle amorce une restructuration importante, en quittant l'UMR-Lavue et en redevenant équipe d'accueil ; cela dans un environnement institutionnel qui commence à se stabiliser et avec des rattachements à des Écoles Doctorales qui s'orientent vers la COMUE Hesam dont l'ENSA Paris La Villette est membre fondateur.

Le prochain contrat quinquennal est un moment charnière pour l'unité de recherche, d'autant plus qu'elle accueille de nouveaux profils d'enseignants-chercheurs praticiens, du fait de la mise en place de ce statut dans les écoles d'architecture.

Dans cette réorganisation, il est important que l'unité de recherche renforce et structure son dispositif interne de gouvernance et qu'elle veille à préserver la qualité d'encadrement et d'ouverture de la formation des doctorants.

Le projet scientifique du prochain quinquennal traduit ce renouvellement, recentré autour du projet d'architecture et/ou de paysage qui permet de développer des travaux sur les processus de transformation et sur la pratique du projet, tout en restant attaché aux notions qui font la spécificité de l'équipe. Cette articulation entre épistémologie et pratique, au centre des fondamentaux de l'unité de recherche AMP, mérite d'être reformulée, notamment par l'énonciation d'un socle théorique et méthodologique commun à une équipe élargie et renouvelée. Ce qui permettrait d'inscrire dans des modalités de diffusion large et dans le monde académique les connaissances produites par l'expérimentation, dans l'enseignement ou dans la pratique du projet.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)